



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 27571

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les dérives entraînées par la CMU. L'ensemble des professionnels de la santé constate une déresponsabilisation des patients qui bénéficient de la CMU. Comme ils ne paient rien, ils consomment largement, parfois sans besoin réel, et surtout sans notion de ce que cela peut coûter. Sans remettre en cause le principe initial, qui était d'offrir aux plus démunis une couverture maladie, il est absolument nécessaire d'établir des régulations et de responsabiliser les bénéficiaires de la CMU. Il lui demande quelles mesures il compte prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27571

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8377